

## "QUE FAIRE EN CAS DE DOUTES ?"

---

Par Profil supprimé Postée le 05/02/2010 08:45

je crois que mon petit copain fume, il me dit pas ce qu'il fait avec ses potes mais j'ai des doutes. Comment faire pour lui en parler ?

---

Mise en ligne le 09/02/2010

Bonjour,

Vous avez des doutes sur une éventuelle consommation de votre petit copain (tabac, cannabis, ... ?).

Quel que soit le produit, nous pouvons supposer qu'existe entre vous une relation de confiance. Il est donc tout à fait envisageable que vous lui fassiez part de vos questions tout en lui garantissant que vous ne le jugerez pas. Choisissez un moment où vous n'êtes qu'à deux, détendus afin de pouvoir aborder ce sujet de la meilleure des manières. Assurez votre petit copain de vos sentiments et de votre bienveillance à son égard.

Par ailleurs, il est difficile de prévoir sa réaction, et ce quelles que soient les précautions que vous prendrez. Ce qu'il vit avec ses "potes" est quelque chose de personnel et d'important pour lui. C'est pourquoi il faut qu'il se sente soutenu par vous.

Nous avons bien conscience que ce que vous vivez peut être difficile à gérer. Aussi, si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13 (7jrs/7, de 8h à 2h, anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 70 23 13 13 (coût d'un appel ordinaire depuis un portable). Vous pourriez ainsi échanger de manière plus précise par rapport à votre situation.

Cordialement.

---